



CERTIFICAT POUR INSCRIPTION SCOLAIRE

Réservé à l'administration

Certificat délivré le / /

Cachet

Après la préinscription de votre enfant en Mairie, il conviendra de procéder à son admission définitive auprès du Directeur d'école. Ce certificat lui sera remis lors de votre rencontre (les jours de ses permanences ou sur rendez-vous)

ENFANT

Nom : Prénom(s) : Sexe : M F
Né(e) le : / / Lieu de naissance (commune-département) :
Adresse de la résidence principale :
Code Postal : Commune :
Adresse de la 2ème résidence (en cas de résidence alternée) :
Code Postal : Commune :
Scolarité demandée (indiquer le niveau) : Réservé à l'administration
Ecole : Vercingétorix Beudonnat

RESPONSABLES LÉGAUX

Situation familiale des parents **au regard de l'enfant** (cocher la case correspondante) :

Marié(e) Union libre ou PACS Divorcé(e) Séparé(e) Célibataire Veuf(ve)

Responsable 1 : Mère ⁽¹⁾ Père Autre (préciser)

Nom : ⁽¹⁾ Nom de naissance :

Prénom : Autorité parentale : Oui Non

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Courriel : @

Employeur : Profession :

Téléphone professionnel :

Responsable 2 : Mère ⁽¹⁾ Père Autre (préciser)

Nom : ⁽¹⁾ Nom de naissance :

Prénom : Autorité parentale : Oui Non

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Courriel : @

Employeur : Profession :

Téléphone professionnel :



Mairie AUBIERE

Place de l'Hôtel de Ville

63170 AUBIERE

Téléphone : 04.73.44.01.01

www.ville-aubiere.fr

Mail : mairie.aubiere@ville-aubiere.fr



PIÈCES A FOURNIR

<p>- livret de famille (informations concernant les parents et l'enfant à inscrire) ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois</p>	<p>En cas de divorce ou de séparation des parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - extrait du jugement ou de l'ordonnance de non-conciliation portant sur les modalités de garde et sur l'exercice de l'autorité parentale.
<p>- 1 justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (facture gaz, électricité, téléphone fixe (hors portable), attestation de paiement et de quotient familial CAF, attestation d'assurance du domicile, quittance de loyer)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - en cas de séparation sans jugement, autorisation écrite de l'autre parent, indiquant son accord pour cette scolarisation ainsi qu'une copie de sa pièce d'identité, recto verso.
<p>Si vous êtes hébergé(e) chez un tiers :</p> <p>- attestation sur l'honneur et copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant ainsi que de sa carte d'identité recto verso.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Si l'autorité parentale est exercée par un tiers ou par un seul des deux parents en raison d'un retrait ou d'une délégation : l'extrait de la décision de justice portant sur l'autorité parentale. - Si le mineur est sous tutelle : la décision du conseil de famille ou la décision de justice le désignant comme tuteur.
<p>- certificat de radiation (en cas de changement d'école)</p>	

Gestion de vos données personnelles : La politique de confidentialité des données à caractère personnel du secteur « Enfance » est disponible à l'accueil du Guichet Enfance Jeunesse (6 rue Beaudonnat - 63170 AUBIERE) ainsi que sur le site internet de la ville. Pour faire valoir vos droits sur vos données ou pour toute question, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) par courrier électronique à cnil@clermontmetropole.eu ou par courrier postal à l'attention du Délégué à la Protection des Données à l'adresse de la Mairie d'Aubière.